RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VAL-D'OISE

Deuxième Circonscription

(Herblay, La Frette, Cormeilles, Montigny, Franconville, Sannois, Beauchamp, Frépillon, Le Plessis-Bouchard, Bessancourt, Taverny, Béthemont, Chauvry)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1978

(1er tour de scrutin)

Jean-Pierre DELALANDE

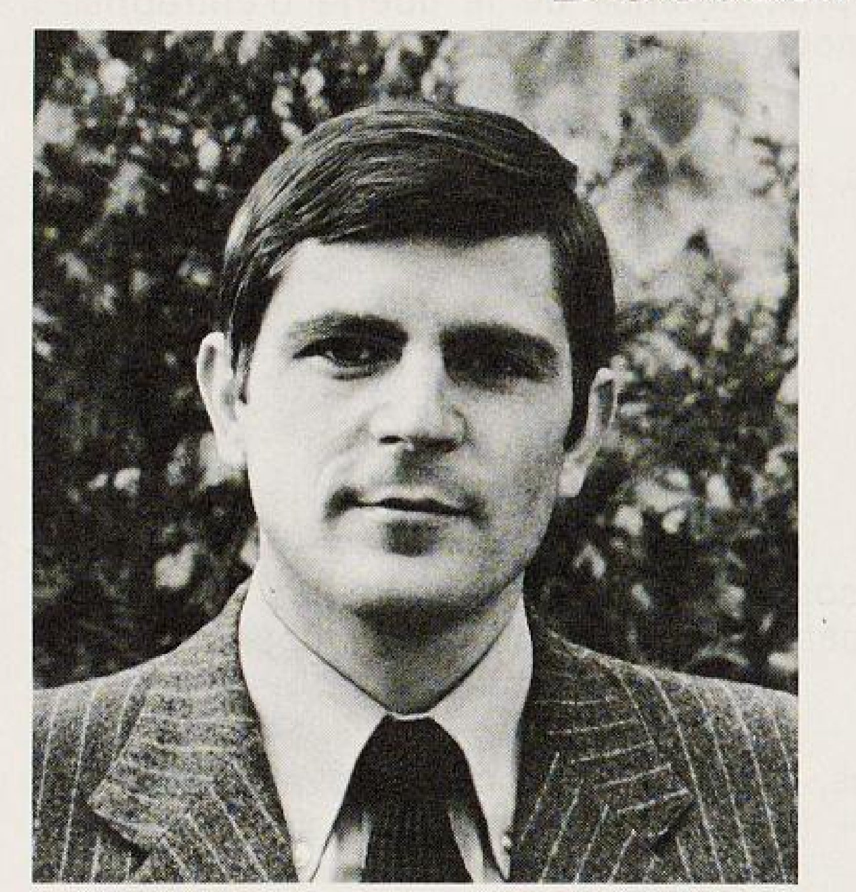
Maire Adjoint d'Herblay

CANDIDAT DE L'UNION DE LA MAJORITÉ

(Rassemblement pour la République)

(Suppléant)

Docteur Maurice BAYER



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Jamais sans doute élections n'auront été plus décisives dans l'Histoire de notre pays que celles des 12 et 19 mars prochains.

C'est pour promouvoir une société de liberté, de responsabilité et de justice que j'ai décidé de me porter pour la première fois candidat à des élections législatives.

Agé de 32 ans, marié, père de deux enfants, juriste d'entreprise, j'habite Herblay depuis l'âge de 5 ans. Huit ans responsable d'une association culturelle à Herblay, plus de deux ans et demi Président du Club Omnisports de Cormeilles-en-Parisis, et depuis près de cinq ans au Conseil d'Administration de la M.J.C. d'Herblay, j'ai été élu voici un an déjà Conseiller Municipal puis Adjoint au Maire d'Herblay. Ces différentes expériences m'ont permis d'acquérir une bonne connaissance de la région et de ses problèmes.

Homme de terrain, j'ai choisi comme suppléant un homme jeune également, 38 ans, neuf comme moi, hors des querelles partisanes de la politique politicienne. C'est le Docteur Maurice BAYER, pédiatre à Franconville. Il connaît, du fait même de sa profession, les problèmes des familles dans leur réalité de tous les jours.

Ensemble, nous formons, je crois, une équipe dynamique, solide, sérieuse et responsable. Ce que nous voulons vous faire partager c'est notre foi en l'avenir, notre espoir en un changement raisonnable pour réformer profondément la société sans à-coups mais avec générosité et don de soi, afin d'éviter à notre pays l'aventure collectiviste.



Sciences Po / fonds CEVIPOF

VIVRE LIBRE, VIVRE RESPONSABLE,
VIVRE DANS UNE SOCIÉTÉ ÉQUITABLE,
VOILA CE QU'ENSEMBLE, NOUS METTRONS EN ŒUVRE,
ICI, PAR LA PARTICIPATION

VIVRE LIBRE

Pour l'épanouissement de chacun.

— Par le respect des INSTITUTIONS.

— Par le maintien de l'INDÉPENDANCE NATIONALE basée sur une défense nationale dissuasive et la CONSTRUCTION DE L'EUROPE.

— Grâce à UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGULIER (soutien au Programme de Blois du Premier Ministre, lutte contre le chômage et la hausse des prix, défense de la liberté d'entreprise : aide à la création d'entreprises et allègement des charges notamment pour les artisans et commerçants, plan indicatif et incitatif, aide à l'exportation).

— Grâce à l'ACCROISSEMENT DES CRÉDITS AFFECTÉS A LA RECHERCHE.

VIVRE RESPONSABLE

Pour que chacun décide de son avenir.

— Dans une SOCIÉTÉ PLUS HUMAINE (réduction des écarts sociaux, reconnaissance des droits des plus défavorisés et des plus isolés, anciens combattants, rapatriés, handicapés, développement des associations, défense de l'environnement).

— Par la DÉCENTRALISATION (réforme des collectivités locales, des finances locales, revalorisation de la fonction publique communale) et la « débureaucratisation » (simplification des formalités administratives).

— Grâce à LA PARTICIPATION (à l'école, à l'université, dans les communes, à l'entreprise : association capital-travail, statut des cadres, employés et agents de maîtrise, liberté des candidatures au premier tour des élections syndicales).

VIVRE DANS UNE SOCIÉTÉ ÉQUITABLE

Où la sécurité de chacun soit assurée.

— Pour LE BIEN-ÊTRE DE LA FAMILLE (aide à la famille, politique nataliste, aide aux femmes seules, statut des femmes d'artisans et commerçants, aides aux personnes âgées, politique de la santé axée sur la médecine préventive).

— Par l'ÉGALITÉ DES CHANCES DEVANT LA VIE (pour la liberté de l'enseignement et contre la politisation, réforme du système éducatif pour une meilleure ouverture de l'école sur la vie active et le marché de l'emploi, pour le développement du sport et de la culture pour tous).

— Grâce à l'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE, au développement des libertés individuelles et à l'accroissement des effectifs destinés à assurer la protection des personnes et des biens.

Imp. spéciale de « La Gazette »

Sciences Po / fonds CEVIPOF